

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES CIMES
tenue le mercredi 7 mai 2025, à 18 heures 30,
à la salle du personnel de l'école**

Présences : M^{mes} Francine Beaupré, enseignante
Isabelle Bélanger, représentante du Service de garde
Bianca Bousquet, parent
Hélène Després, enseignante
Prescilia Dupont-Langevin, parent
Claudiane Giguère-Fiset, parent
Émilie Goupil, directrice
Annick Moreau, parent
Daisy Rioux-Corneau, parent
Claudia Tremblay, représentante des PNE
Josée Villeneuve, représentante du soutien
M. Richard Blondeau, parent

Absence : M. Marc Fortin, enseignant

Madame Josée Riverin agit à titre de secrétaire.

5.1 ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Richard Blondeau souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

5.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la loi est atteint.

5.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE24-25-22 IL EST PROPOSÉ par madame Claudia Tremblay que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que rédigé :

- 5.1 Accueil et mot de bienvenue
- 5.2 Vérification du quorum
- 5.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2025
- 5.5 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2025
- 5.6 Questions du public

Adoptions / Approbations

- 5.7 Dérogation à l'horaire de la journée du 29 mai 2025 – Accueil du préscolaire 2025-2026
- 5.8 Dérogation à l'horaire de la journée du 20 juin 2025 – Activités de fin d'année

Consultations

- 5.9 Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail

5.10 Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoir du CA

Informations

- 5.11 De la présidence
- 5.12 Du représentant au Comité de parents du CSSPS
- 5.13 Du Service de garde
- 5.14 De la direction
- 5.15 Questions et commentaires des membres du Conseil d'établissement
- 5.16 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

5.4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2025

CE24-25-23 CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2025 est parvenu aux membres au moins sept jours avant la tenue de la séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Villeneuve que le procès-verbal soit adopté, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

5.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2025

Il a finalement été confirmé que l'école des Cimes accueillera un point de services spécialisés et que trois classes seront ouvertes pour des élèves atteints d'un trouble du spectre de l'autisme. Les travaux pour cette section de l'école débuteront à la fin du mois de juin et ceux pour le modulaire avancent bien. La directrice mentionne qu'elle sera en mesure de transmettre l'information aux élèves et aux parents dans environ trois semaines, soit dès que l'organisation scolaire sera établi pour 2025-2026.

Lors de la dernière rencontre du comité de parents du CSSPS, il a été mentionné qu'un sondage serait transmis à l'ensemble des membres des conseils d'établissement afin de valider leur fonctionnement et d'obtenir un portrait organisationnel global. Ce sondage sera transmis aux membres par courriel et tous sont invités à le compléter au plus tard le 20 mai prochain.

5.6 QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

ADOPTIONS/APPROBATIONS

5.7 DÉROGATION À L'HORAIRE DE LA JOURNÉE DU 29 MAI 2025 – ACCUEIL DU PRÉSCOLAIRE 2025-2026

Madame Émilie Goupil confirme que l'accueil des futurs élèves du préscolaire se fera le jeudi 29 mai prochain et qu'il permettra de faire vivre une activité de familiarisation aux enfants. Comme il y aura des groupes en avant-midi et en après-midi, les élèves actuellement au préscolaire seront donc en congé pour la journée. Ils pourront utiliser le service de garde qui sera offert gratuitement

sur les heures de classe et les parents qui le désirent pourront également garder leur enfant à la maison.

CE24-25-24 CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le Conseil d'établissement doit approuver la mise en œuvre proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT que l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que la programmation des activités et sorties éducatives doit être élaborée avec la participation des membres du personnel de l'école;

CONSIDÉRANT le projet d'horaire lié à l'activité d'accueil des futurs élèves du préscolaire élaboré par les titulaires concernées et par la direction;

CONSIDÉRANT le changement à l'horaire découlant de la tenue de cette activité;

IL EST PROPOSÉ par madame Annick Moreau que l'horaire lié au projet d'activité d'accueil des futurs élèves du préscolaire (29 mai 2025) soit approuvé, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5.8 DÉROGATION À L'HORAIRE DE LA JOURNÉE DU 20 JUIN 2025 – ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Concernant la dernière journée de classe avant les vacances estivales, le personnel enseignant a été consulté au sujet de l'horaire et des activités souhaitées. Il est donc confirmé qu'un horaire continu se vivra le vendredi 20 juin afin de terminer plus tôt.

L'horaire officiel de cette belle journée sera confirmé aux parents en juin. Naturellement, le service de garde sera offert gratuitement, à la fin des classes, aux élèves non inscrits à ce service.

CE24-25-25 CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le Conseil d'établissement doit approuver la mise en œuvre proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT que l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que la programmation des activités et sorties éducatives doit être élaborée avec la participation des membres du personnel de l'école;

CONSIDÉRANT le fait que les projets de modifications à l'horaire présentés respectent les balises du Centre de services scolaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Prescilia Dupont-Langevin que les modifications à l'horaire pour la dernière journée de classe (20 juin 2025) soient approuvées pour le primaire et le préscolaire, telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

CONSULTATIONS

5.9 POLITIQUE VISANT À PRÉVENIR ET CONTRER LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL EN MILIEU DE TRAVAIL

Afin de faciliter la consultation sur la Politique du CSSPS et de la rendre plus efficace, il avait été demandé aux membres de prendre connaissance du document avant la rencontre. Il y a échange sur le sujet et aucun commentaire ou questionnement n'est soulevé.

5.10 RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS DU CA

La directrice entretient les membres sur les ajustements apportés en rouge dans le document de consultation. Aucun commentaire n'est émis.

INFORMATIONS

5.11 DE LA PRÉSIDENCE

Monsieur Richard Blondeau, président, n'a pas d'information supplémentaire à soumettre. Il rappelle que la prochaine séance sera le 11 juin 2025.

5.12 DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSPS

Monsieur Richard Blondeau, représentant au Comité de parents du CSSPS, résume les points traités lors des rencontres tenues les 19 mars et 16 avril 2025. La prochaine se tiendra le 4 juin 2025.

5.13 DU SERVICE DE GARDE

Madame Isabelle Bélanger, responsable du Service de garde, entretient les membres sur les sujets suivants :

- ✓ Les activités prévues dans le cadre de la semaine des services de garde qui se tiendra du 12 au 16 mai, sous le thème *Des étoiles plein les yeux!*;
- ✓ Le tournoi d'échecs présentement préparé par monsieur François et madame Caroline.

5.14 DE LA DIRECTION

Pour débuter, madame Émilie Goupil mentionne les activités qui se vivront d'ici la fin de l'année scolaire, plus spécifiquement celles concernant le passage vers le secondaire de nos élèves de 6^e année.

Concernant le chantier de construction du modulaire, elle mentionne qu'une belle collaboration se vit entre les parents, les membres du personnel, les ouvriers et le service des Ressources matérielles du CSSPS.

Comme le Centre de services scolaire procède à l'évaluation de son PEVR, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année doivent compléter en classe un sondage sur le bien-être et la directrice mentionne que cette opération a débuté cette semaine.

Elle termine en décernant ses coups de cœur :

- ✓ Merci à toute l'équipe pour la maturité démontrée face aux divers sujets chauds soumis cette année.
- ✓ Un gros bravo à madame Roxann et ses élèves pour le vidéo réalisé dans le cadre de la journée de la Terre.
- ✓ Un gros bravo à monsieur François pour son travail au secrétariat, son implication auprès des jeunes et son projet de Génie en herbe.

5.15 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

En suivi à l'interrogation de madame Annick Moreau concernant le matériel pour les tournois du service de garde, il lui est confirmé que monsieur Anthonie travaille présentement sur un logo qui représentera toutes les équipes.

En terminant, la directrice répond au questionnement de madame Daisy Rioux-Corneau concernant les étapes menant à l'établissement de l'organisation scolaire.

5.16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre se termine à 19 h 40

Le président,

Richard Blondeau

La secrétaire,

Josée Riverin